

Offre d'emploi

Diffusion :
Interne/externe

L'association Asfad, située à Rennes,

Affirme que l'égalité entre les Femmes et les Hommes et le développement d'une société à être toujours plus inclusive sont des bases fondamentales du bien vivre ensemble.

Riche de ces convictions, l'association Asfad se donne pour objet de prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes, soutenir la parentalité, promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle de femmes et d'hommes en situation de précarité.

RECRUTE

pour le pôle Protection de l'Enfance- Centre Parental Ti AN ERE

Un.e Infirmier.e puériculteur.trice – 0.80 ETP en CDD
A compter du 18 février 2021 (remplacement dans le cadre d'un arrêt maladie)

Formation :

Diplôme de niveau 3 : Infirmier.e - Infirmier.e Puericulteur.trice

Missions :

- Contribuer au développement de l'enfant, en favorisant son autonomie et sa socialisation par la mise en place et la surveillance d'actions de soins, d'éveil, et de soutien en direction de ses parents.
- Accompagner les mères et futurs mères dans leur suivi médical.
- Mener des actions de prévention et d'information auprès des familles et des professionnels du centre parental.

Compétences et aptitudes requises :

- Ecoute, bienveillance, empathie
- Bonne connaissance de la protection de l'enfance
- Bonne connaissance du tissu sanitaire métropolitain
- Capacité à prendre de la distance par rapport aux situations
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à rédiger
- Connaissances en informatique

Conditions d'exercice :

- Poste basé à Rennes

Convention Collective NEXEM (Accords Collectifs de Travail) applicable dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

☛ **Réception des candidatures jusqu'au 15.02.2021**

Merci d'adresser votre candidature et votre CV, à : Madame La Directrice du Pôle Protection de l'Enfance

Sous couvert du secrétariat de direction

146 A, rue de Lorient - CS 64418 - 35044 RENNES CEDEX

Tél. : 02 99 59 60 01 - secretariat.centreparental@asfad.fr

Les entretiens se dérouleront le mardi 16 février 2021 matin